

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.11.2014

Numéro de version 2

Révision: 27.11.2014

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit Polysol SL**
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Secteur d'utilisation**
SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
- **Emploi de la substance / de la préparation**
Nettoyage à sec
Pré-brossant
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur :**
SEITZ GmbH
Gutenbergstrasse 3
65830 Kriftel / Germany
Tel. + 49(0) 6192-9948-0
Fax + 49(0) 6192-9948-99
msds@seitz24.com
www.seitz24.com
- **Service chargé des renseignements :** msds@seitz24.com
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
Centre anti-Poisons de Strasbourg +33-(0)388373737
(Member of EPECS Network)

SECTION 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS08 danger pour la santé

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**



Xi; Irritant

R38-41: Irritant pour la peau. Risque de lésions oculaires graves.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.11.2014

Numéro de version 2

Révision: 27.11.2014

Nom du produit Polysol SL

(suite de la page 1)

· Pictogrammes de danger



GHS05 GHS08

· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

acide benzènesulfonique, dérivés sec-alkyl-4 en C10-13, sels de potassium
Hydrocarbures, C11-C14, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics
isotridecanol, ethoxylated
isotridecanol, ethoxylated

· Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

· Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P331 NE PAS faire vomir.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· Composants contribuant aux dangers:

Numéro CE: 927-285-2 Reg.nr.: 01-2119480162-45-xxxx	Hydrocarbures, C11-C14, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics Xn R65 R66 Asp. Tox. 1, H304	25 - 50%
CAS: 84961-78-4 EINECS: 284-669-6 Reg.nr.: Not applicable*	acide benzènesulfonique, dérivés sec-alkyl-4 en C10-13, sels de potassium Xi R38-41 Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315	< 25%
CAS: 34590-94-8 EINECS: 252-104-2 Reg.nr.: 01-2119450011-60-xxxx	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	< 20%
CAS: 69011-36-5 NLP: 500-241-6 Reg.nr.: 01-2119976362-32-xxxx	isotridecanol, ethoxylated Xi R38-41 Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315; Aquatic Chronic 3, H412	< 10%

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.11.2014

Numéro de version 2

Révision: 27.11.2014

Nom du produit Polysol SL

(suite de la page 2)

CAS: 69011-36-5 Polymer	isotridecanol, ethoxylated Xi R41 Eye Dam. 1, H318; Aquatic Chronic 3, H412	< 5%
----------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------	------

· Règlement (CE) n° 648/2004 - Étiquetage du contenu

hydrocarbures aliphatiques	≥ 30%
agents de surface anioniques	15 - 30%
agents de surface non ioniques	5 - 15%
parfums (D-LIMONENE)	

· Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

This product is an ionic mixture.

For purpose of classification and labelling, the calculation based on the hazardous salts are potentially present in the mixture.

*exempted according to REACH Article 2(7) and Annex V. Each starting material of the ionic mixture is registered, as required.

Note: under REACH there is no legal requirement to provide justification for absence of Registration number. This is provided for clarity and consistency reasons.

SECTION 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· **Indications générales** : Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

· **après inhalation** : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· **après contact avec la peau** :

Laver immédiatement à l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

· **après contact avec les yeux** :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.

· **après ingestion** :

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· **Moyens d'extinction:**

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité** : Jet d'eau à grand débit.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

· 5.3 Conseils aux pompiers

· **Equipement spécial de sécurité** :

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

· **Autres indications**

Rafraîchir les emballages dangereux en pulvérisant de l'eau

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.11.2014

Numéro de version 2

Révision: 27.11.2014

Nom du produit **Polysol SL**

(suite de la page 3)

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Veiller à une aération suffisante
Ne pas respirer des gaz/ vapeurs.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Tenir éloignées les sources d'incendie
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselgur, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Conformément aux instructions, éliminer le matériel rassemblé

SECTION 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter le dégagement d'aérosols.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre une charge électrostatique.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Ne conserver que dans le récipient d'origine.
- **Indications concernant le stockage commun :** Ne pas stocker avec les aliments
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil
Stocker au frais et au sec dans des récipients bien fermés
Conserver les emballages dans un lieu bien aéré
Protéger contre le gel.
Durée de stockage: max. 18 mois
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Nettoyage à sec

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol

VME	Valeur à long terme: 308 mg/m ³ , 50 ppm risque de pénétration percutanée
-----	-----------------------------------------------------------------------------------------

- **Indications complémentaires :**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.11.2014

Numéro de version 2

Révision: 27.11.2014

Nom du produit Polysol SL

(suite de la page 4)

- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Equipement de protection individuel :**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
- **Protection respiratoire :**
Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante (dépassement des valeurs limites en milieu de travail, la formation d'aérosols).
Filtre combiné A-P2
- **Protection des mains :**
Gants de protection.
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
- **Matériau des gants**
Caoutchouc nitrile
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**
Caoutchouc nitrile
Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,4$ mm
- **Protection des yeux :** Lunettes de protection hermétiques.
- **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales.**
- **Aspect:**

Forme :	liquide
Couleur :	jaune clair
Odeur :	spécifique au produit
Seuil olfactif:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **valeur du pH (100 g/l) à 20 °C:** ~ 7,1
- **Modification d'état**

Point de fusion :	non applicable
Point d'ébullition :	non déterminé
- **Point d'éclair :** > 95 °C (EN 22719)
- **Inflammabilité (solide, gazeux) :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Température d'inflammation :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Température de décomposition :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.11.2014

Numéro de version 2

Révision: 27.11.2014

Nom du produit Polysol SL

(suite de la page 5)

· Auto-inflammabilité :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Limites d'explosivité : inférieure : supérieure :	Pas d'autres informations importantes disponibles. Pas d'autres informations importantes disponibles.
· Propriétés comburantes	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· Pression de vapeur :	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· Densité à 20 °C:	~ 0,93 g/cm ³ (ISO 2811)
· Densité relative.	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· Densité de vapeur.	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· Vitesse d'évaporation.	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	entièrement miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé.
· Viscosité : dynamique : cinématique à 40 °C:	Pas d'autres informations importantes disponibles. < 20,5 mm ² /s
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
Stable dans les conditions ambiantes normales.
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucunes en cas d'utilisation adéquate.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Agents forts d'oxydation
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Pas de produits de décomposition dangereux connus

SECTION 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :**

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

Hydrocarbures, C11-C14, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics

Oral	LD50	> 5000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	> 5000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50	> 5 mg/l (rat)

84961-78-4 acide benzènesulfonique, dérivés sec-alkyl-4 en C10-13, sels de potassium

Oral	LD50	2550 mg/kg (rat)
------	------	------------------

34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol

Oral	LD50	> 5000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	9500 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50 (7h)	> 500 mg/l (rat)

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.11.2014

Numéro de version 2

Révision: 27.11.2014

Nom du produit **Polysol SL**

(suite de la page 6)

69011-36-5 isotridecanol, ethoxylated

Oral	LD50	> 5000 mg/kg (rat) (OECD 401)
Dermique	LD50	> 2000 - 5000 mg/kg (rat) (OECD 402)
Inhalatoire	LC50	1,6 mg/l (rat) (4 h; OECD 403)

69011-36-5 isotridecanol, ethoxylated

Oral	LD50	> 2000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	> 2000 mg/kg (lapin)

- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** Irrite la peau et les muqueuses.
- **des yeux :** Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.
- **Sensibilisation :** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Toxicité par administration répétée** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 12: Informations écologiques

• 12.1 Toxicité

• Toxicité aquatique :

Hydrocarbons, C11-C14, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics

EC50 (48h)	> 1000 mg/l (crustacés)
EC50 (72h)	> 1000 mg/l (algue)
LC50 (96h)	> 1000 mg/l (poissons)

34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol

EC50	> 969 mg/l (algue) (96 h; Scenedesmus capricornutum) 1919 mg/l (crustacés) (48 h; Daphnia)
LC50	> 10000 mg/l (poissons) (96 h; Pimephales promelas)

69011-36-5 isotridecanol, ethoxylated

EC20	0,979 mg/l (algue) (Desmodesmus subspicatus; 72 h; QSAR) 1,097 mg/l (poissons) (Pimephales promelas; 30 d; QSAR) 0,74 mg/l (crustacés) (Daphnia magna; 21 d; QSAR)
EC50	140 mg/l (bactéries) (Belebitschlamm; 3 h)
LC50	> 1 - 10 mg/l (poissons) (Brachydanio rerio; 96 h; OECD 203)

69011-36-5 isotridecanol, ethoxylated

EC50 (48h)	> 1 - 10 mg/l (crustacés) (Daphnia magna)
EC50 (72h)	> 1 - 10 mg/l (algue) (Desmodesmus subspicatus)
LC50 (96h)	> 1 - 10 mg/l (poissons) (OECD 203)
NOEC	0,37 mg/l (crustacés) (21 d, Daphnia magna)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques :**
- **Indications générales :**

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

(suite page 8)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.11.2014

Numéro de version 2

Révision: 27.11.2014

Nom du produit Polysol SL

(suite de la page 7)

- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Code déchet :**
La classification des numéros du code des déchets selon le Catalogue Européen des Déchets est spécifique pour la branche et les procédés en question et soumise à l'observation des exigences et prescriptions nationales et locales.
- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| · 14.1 No UN | |
| · ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| · 14.2 Nom d'expédition des Nations unies | |
| · ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | |
| · ADR, ADN, IMDG, IATA | |
| · Classe | néant |
| · 14.4 Groupe d'emballage | |
| · ADR, IMDG, IATA | néant |
| · 14.5 Dangers pour l'environnement: | Non applicable. |
| · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC | Non applicable. |
| · Indications complémentaires de transport : | Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus |
| · "Règlement type" de l'ONU: | - |

SECTION 15: Informations réglementaires

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Prescriptions nationales :**
- **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**
- **Autres indications :** Produit pour un usage professionnel uniquement.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

FR
(suite page 9)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 27.11.2014

Numéro de version 2

Révision: 27.11.2014

Nom du produit Polysol SL

(suite de la page 8)

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

• Phrases importantes

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R38 Irritant pour la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

• Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2

Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1

Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1

Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3

• * Données modifiées par rapport à la version précédente

FR